



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



SECTEUR LANGUEDOC ROUSSILLON

COMMISSION REGIONALE DE GESTION des COMPETITIONS FEMININES

Réunion du 19 Septembre 2017
PV N°3

PRESENTES : Mesdames CORNUS – KUBIAK - VALCKE.



APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le Procès Verbal de la réunion précédente est **APPROUVE** à l'**UNANIMITE**.



Suite à la décision du Comité Directeur LFO du 12/09/2017, voici les modifications règlementaires pour la saison 2017/2018.

LA MIXITE

(cf Art 155 règlements généraux F.F.F)

Les U6F à U15F peuvent évoluer dans les Compétitions masculines :

- de leur catégorie d'âge (U6 à U15)
- de catégorie d'âge immédiatement inférieur à la leur mais uniquement en LIGUE et DISTRICT

Pour jouer en U6/7 : sont autorisées les U6, U7, U8F

Pour jouer en U8/9 : sont autorisées les U8, U9, U10F

Pour jouer en U10/11 : sont autorisées les U10F, U11F, U12F

Pour jouer en U12/13 : sont autorisées les U12F, U13F, U14F

Pour jouer en U14/15 : sont autorisées les U14F, U15F.

Les joueuses U16F appartenant à un pôle « Espoirs » ou au Pôle « France » peuvent évoluer dans les compétitions masculines U15.

Art 136.3 : « Le Comité de Direction de Ligue concernée, peut sur proposition des Comités de Direction des Districts, autoriser des équipes féminines U15F à participer à des épreuves régionales ou départementales masculines U13, s'il n'y a pas d'épreuve régionale ni départementale U15F organisée. »



COUPE et CHAMPIONNAT U 17 FEMININES

La Commission prolonge la date limite des engagements Coupe U 17 FEMININES à 8 et à 11 jusqu'au **mercredi 27 Septembre 2017**.

Dates des Réunions de rentrée des clubs engagés en CHAMPIONNAT U 17 FEMININES à 8 et à 11.

- **LUNDI 25/09/2017** dans le District des Pyrénées Orientales
- **MARDI 03/10/2017 à 18** à la Ligue à MONTPELLIER pour les clubs engagés dans l'Hérault
- **Une 3^{ième} Réunion** aura lieu dans le secteur du Gard, à déterminer.

RAPPEL : Les Catégories d'âges autorisées à jouer dans ces compétitions sont :

- **U17F née en 2001 sans limite**
- **U16F née en 2002 sans limite**
- **U15F née en 2003 sans limite**
- **U14F née en 2004 limitées à 3 à titre dérogatoire**
Aucune dérogation ne sera accordée pour le déclassement de U18F.



ENGAGEMENT U 17 FEMININE A 11

7 CLUBS : 1 des PYRENEES ORIENTALES – 1 de l'AUDE – 3 de l'HERAULT – 2 du GARD

1. ENTENTE CANET EN ROUSSILLON / FC VILLELONGUE
2. FF BASSIN CARCASSONNAIS
3. AS BEZIERS
4. AS PTT MONTPELLIER
5. ENTENTE ARCEAUX MONTPELLIER / CELLENEUVE
6. FC MILHAUD
7. FF NIMES METROPOLE.

Dates retenues pour la 1^{ère} phase : 07/10/17 – 14/10/17 – 21/10/17 – 18/11/17 – 25/11/17 – 02/12/17.



ENGAGEMENTS U17 FEMININE A 8

23 CLUBS : 8 des PYRENEES ORIENTALES – 1 de l'AUDE – 7 de l'HERAULT – 7 du GARD

3 poules (2 à 8 équipes et 1 à 7 équipes) en 1^{ère} phase :

| POULE A (à 7) | POULE B (à 8) | POULE C (à 8) |
|----------------------------|----------------------------|----------------------------------|
| AS SAINT CHRISTOL LES ALES | AS GIGNAC | OC CABESTANY |
| FC BAGNOLS PONT | ENT. SUSSARGUES / CASTRIES | LE BOULOU/ST JEAN DE PLA DE CORT |
| STADE BEUCAIROIS 30 | F ST MONTBLANNAIS | FC ST CYPRIEN LATOUR |
| FC PAYS VIGANAIS | AS PIGNAN | FC ALBERES ARGELES |
| AS SALINDRES | LA CLERMONTAISE | EF PERPIGNAN |
| FC CHUSCLAN LAUDUN | FC PAS DU LOUP | FC ST LAURENT LA SALANQUE |
| JS CHEMIN BAS NIMES | FU NARBONNE | ILLE SUR TET |
| | FC MAURIN | FC POLLESTRES |

Dates retenues pour la 1^{ère} phase : 07/10/2017 – 14/10/2017 – 21/10/2017 – 18/11/2017 – 25/11/2017 – 02/12/2017 – 09/12/2017

La Secrétaire,
Madame VALCKE

La Présidente,
Madame CORNUS